



> ÉDITION octobre 2016

FranceAgriMer

Facteurs de compétitivité sur le marché mondial des produits laitiers

Veille concurrentielle 2016
(Données 2014)

Sommaire

Éditorial	P. 3
Contexte	P. 4
Axe 1 : Macro-économie	P. 7
Axe 2 : Maîtrise des facteurs naturels et durabilité des ressources	P. 10
Axe 3 : Potentiel de production	P. 13
Axe 4 : Organisation des filières	P. 16
Axe 5 : Maîtrise technique de la fabrication des produits	P. 19
Axe 6 : Portefeuille de marchés	P. 21
Axe 7 : Capacité des opérateurs à conquérir les marchés	P. 24
Conclusions pour l'année 2014	P. 27

Analyser le contexte concurrentiel international pour comprendre les marchés mondiaux

Analyser le contexte concurrentiel international et comprendre les forces et faiblesses des filières laitières dans le monde, tel est l'objet du travail de veille concurrentielle réalisé depuis 2015 par FranceAgriMer. La démarche suivie pour réaliser cette évaluation comparative de la compétitivité repose sur une approche globale et méthodique avec l'examen de sept facteurs de compétitivité des filières laitières des dix principaux pays concurrents sur le marché mondial des produits laitiers. Les résultats de l'étude 2016, basée sur les dernières données disponibles (année 2014), sont présentés dans ce document.

La filière laitière est caractérisée par l'importance des échanges sur le marché mondial, sur lequel quelques grands producteurs et exportateurs de produits laitiers sont en concurrence directe. La filière laitière française possède d'incontestables atouts et une forte présence internationale mais sa position par rapport à ses concurrents mérite d'être précisée.

Qui occupe la première marche du podium ? Quels sont les écarts entre les différents concurrents ? Comment la France se positionne-t-elle cette année ? Quelles sont les évolutions notables par rapport à l'année précédente ? Autant de questions auxquelles le lecteur trouvera ici des éléments de réponse.

Le travail de veille concurrentielle apporte des éclairages importants sur ces questions. Réalisé régulièrement, il rend possible les comparaisons avec les années précédentes, mettant ainsi en lumière les grandes tendances et les évolutions que connaissent les filières laitières sur le marché mondial.

Cette publication annuelle présente de façon synthétique les données recueillies et les analyses qui en résultent pour permettre aux opérateurs, comme aux décideurs publics, de mieux comprendre les atouts et faiblesse des filières concurrentes sur le marché mondial. Elle a pour objet de les aider à mieux se positionner individuellement et collectivement sur un marché de plus en plus ouvert et concurrentiel.

André Barlier

Contexte

Ce rapport d'étude révèle le second volet de la veille concurrentielle internationale lait de vache et vient enrichir la première publication de 2015. Réalisée par Business France pour le compte de FranceAgriMer, l'étude se concentre sur les données de 2014.

Pour rappel, l'objectif de cette veille est d'assurer une comparaison sur trois ans (2013, 2014, 2015) des différents facteurs de compétitivité de la filière laitière en France et chez ses principaux concurrents. Cette nouvelle étude tend notamment à mettre en évidence les évolutions de la filière pour mieux comprendre les changements potentiels et évaluer la compétitivité des principaux acteurs laitiers mondiaux.

Dans cette démarche, dix pays ont été retenus, identiques à ceux de 2015, afin d'assurer une cohérence de l'analyse : quatre pays tiers - Nouvelle-Zélande, Australie, États-Unis, Brésil et six pays de l'Union européenne - France, Allemagne, Pays-Bas, Irlande, Royaume-Uni, Pologne. Avec une présence incontournable sur l'échiquier mondial laitier, ces pays sont à l'origine de 35 % de la production mondiale de lait de vache et près des deux tiers des échanges, commerce intra-UE compris.

Le Brésil, au fort potentiel laitier, a été retenu car son déficit commercial en termes de produits laitiers s'est largement réduit en 2014, malgré des résultats fluctuants au cours de l'année étudiée. La suite de ce rapport permettra notamment de mettre en avant ses points forts et ses faiblesses.

La Pologne est un des leaders européens dans la production de lait et dispose de conditions naturelles très favorables pour le développement de structures d'élevages laitiers. Le pays est en plein développement de sa filière laitière et intervient de plus en plus dans les échanges internationaux. Ses exportations laitières ont progressé de plus de 60 % en cinq ans et ont doublé vers les pays tiers.

Quant au Royaume-Uni, il augmente sensiblement sa production laitière et s'impose largement sur la scène internationale grâce à Müller Milch et Arla Foods, deux opérateurs étrangers leaders sur le marché.

Les autres pays sont parmi les premiers fournisseurs du marché mondial en produits laitiers depuis quelques années.

Concernant les débouchés cibles, onze zones porteuses ont également été retenues : elles représentent, au sein de chaque continent, les marchés significatifs et en développement. Il s'agit du Nigéria, de la Côte d'Ivoire et de l'Algérie pour l'Afrique, des Émirats Arabes Unis pour la zone Proche-Moyen Orient, du Venezuela et des États-Unis pour l'Amérique, du Japon, de la Chine et de l'Indonésie pour l'Asie et de la Russie et de l'UE pour l'Europe.

De la même façon, les zones sont similaires à celles du rapport de l'année dernière. Ces pays ont affiché en 2014 des importations de produits laitiers supérieures à 100 millions d'euros.

La compétitivité de chacun des pays exportateurs est mesurée à l'aide de 42 indicateurs, similaires à ceux de la précédente étude et répartis dans 7 axes que sont : la dimension macroéconomique, la maîtrise des facteurs naturels et la durabilité des ressources, le potentiel de production laitière, l'organisation des filières, la maîtrise technologique de la fabrication des produits, le portefeuille des marchés et la capacité des opérateurs à conquérir les marchés.

Au total, les pays obtiennent une note sur 1 000, reflétant leur niveau de compétitivité sur le marché mondial. Pour l'année 2013, la France arrivait en tête du classement avec 645 points, suivie de très près par la Nouvelle-Zélande qui obtenait 642 points. L'Allemagne (614 points) occupait la troisième marche du podium. Parmi les nombreux atouts de la France ressortant de cette première édition de la veille, on retiendra la capacité des industriels laitiers à conquérir les marchés, la diversité de leurs portefeuilles clients et produits, la durabilité de la filière laitière et la maîtrise technique de la fabrication des produits et ingrédients laitiers. Quant à la Nouvelle-Zélande, elle arrivait en tête en termes de potentiel de production et d'organisation de la filière laitière, et se partageait la première place avec la France sur le volet de la capacité à conquérir les marchés.

La place de la France dans le commerce mondial

Deuxième producteur de lait de vache de l'Union européenne derrière l'Allemagne, la France a collecté 25,3 millions de tonnes en 2014. Le secteur laitier est un des secteurs les plus dynamiques de l'agro-alimentaire hexagonal. En 2014, l'exportation des produits laitiers représentait le second poste après les vins & spiritueux ; son solde commercial est de 3,8 milliards d'euros.

Le lait a été collecté auprès de quelques 67 400 exploitations laitières et livré à plus de 650 sites de transformation. Le secteur a généré un chiffre d'affaires de 26 milliards d'euros. Il emploie 52 000 personnes. Des unités artisanales coexistent avec des groupes industriels, positionnés parmi les leaders mondiaux. Ces structures ont une forme coopérative ou privée.

En 2014, les conditions étaient plutôt favorables pour la production avec des prix du lait élevés et des prix du fourrage faibles. Par conséquent, la production laitière a augmenté de 10 % en Nouvelle-Zélande, 5 % dans l'UE et 2,4 % aux États-Unis. Deux événements internationaux n'ont pas permis d'écouler ce surplus. En effet, depuis août 2014, l'embargo russe sur les produits laitiers a fermé un marché important pour l'UE. De plus, la Chine a eu des importations de poudre de lait très importantes au premier semestre 2014 mais beaucoup plus modestes au second semestre 2014.

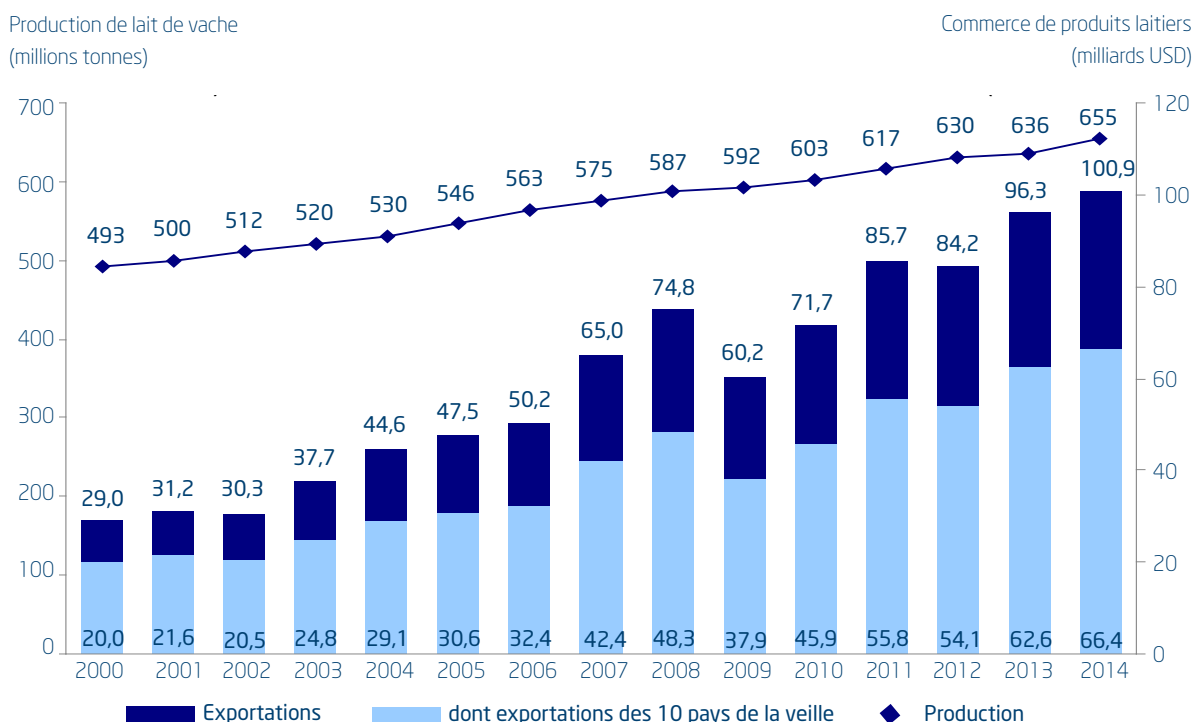
Suite à la réduction de la demande (Chine et Russie) et une forte production en 2014, le prix du lait a fortement diminué sur le marché mondial, dès l'été 2014 pour la Nouvelle-Zélande, fin 2014 pour l'UE. Les États-Unis n'étaient pas touchés en 2014.

Depuis l'été 2014 et au début 2015, les cours mondiaux des produits laitiers sont faibles et en baisse. Dans certains pays européens le prix du lait au producteur ne couvre pas les coûts de production d'où une forte tension au sein de la profession.

Depuis l'été 2014 et au début 2015, les cours mondiaux des produits laitiers sont faibles et en baisse. Dans certains pays européens le prix du lait au producteur ne couvre pas les coûts de production d'où une forte tension au sein de la profession.

Les échanges mondiaux augmentent plus vite que la production

Évolution de la production mondiale de lait de vache (millions tonnes) et du commerce mondial de produits laitiers

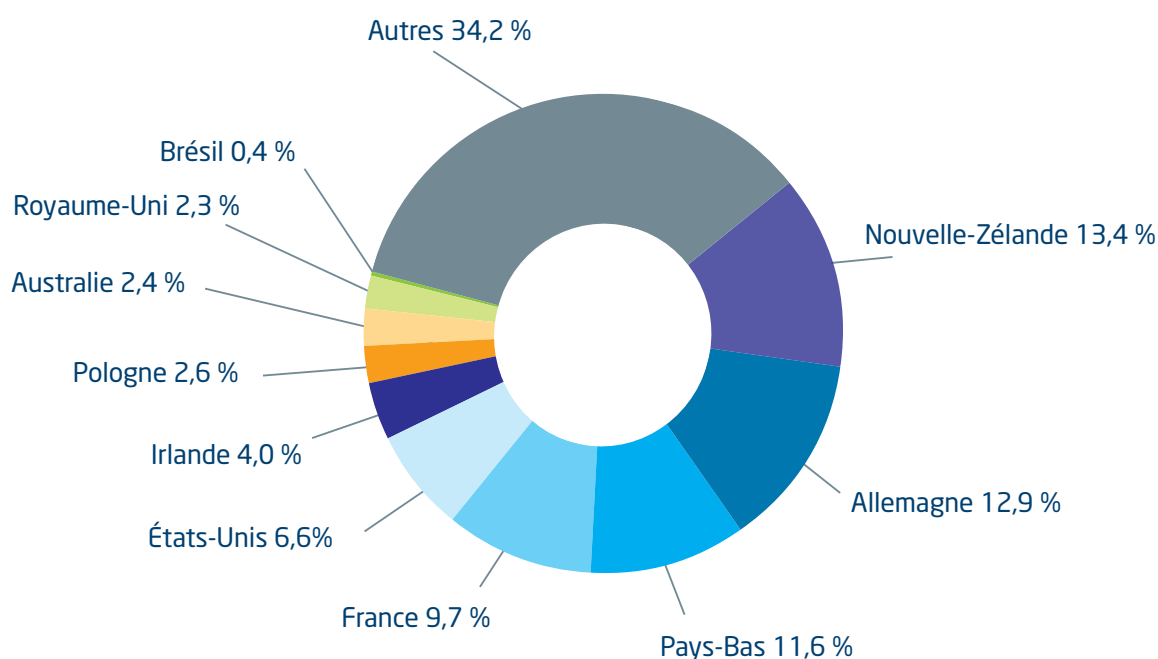


Source : FAO et GTA

Les 10 pays de la veille représentent 66 % des échanges

Les échanges mondiaux de produits laitiers ont plus que triplé depuis 2000 alors que la production progressait de plus de 30 %. En 2014, la croissance de la production est de 4,8 % tandis que les échanges progressent de 3,0 %. La part des dix pays de la veille dans le commerce mondial est de 66 % en 2014.

Part des 10 pays de la veille dans le commerce mondial de produits laitiers en 2014
(total : 100,9 milliards USD)



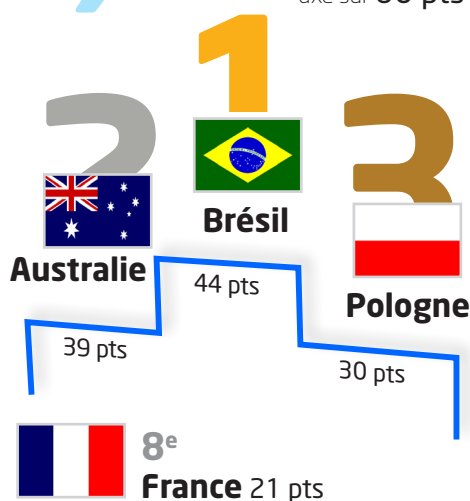
Source : GTA

La France se caractérise par sa haute technicité de la production aussi bien en ingrédients à haute valeur ajoutée qu'en produits de terroir ainsi que son savoir-faire reconnu au plan international. En revanche, son offre très diversifiée en fromages n'est pas toujours compatible avec les besoins uniformisés des marchés. Son positionnement de prix élevés ainsi que les contraintes sanitaires sur le lait cru représentent des obstacles à l'exportation.

Étudier la position de la France par rapport à ses concurrents néo-zélandais, allemand, néerlandais et autres grands pays exportateurs mondiaux de produits laitiers et son évolution, tel est l'objectif de cette veille.

1^{er} axe de compétitivité Macroéconomie

axe sur 60 pts



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2016

Cet axe regroupe les facteurs socio-économiques extérieurs à la filière mais ayant des conséquences sur sa compétitivité : part de l'agroalimentaire dans le PIB et dans l'export, croissance de la population, coût du travail, performance globale multimodale, évolution de la parité monétaire. Le premier et le dernier indicateur sont détaillés ci-dessous.

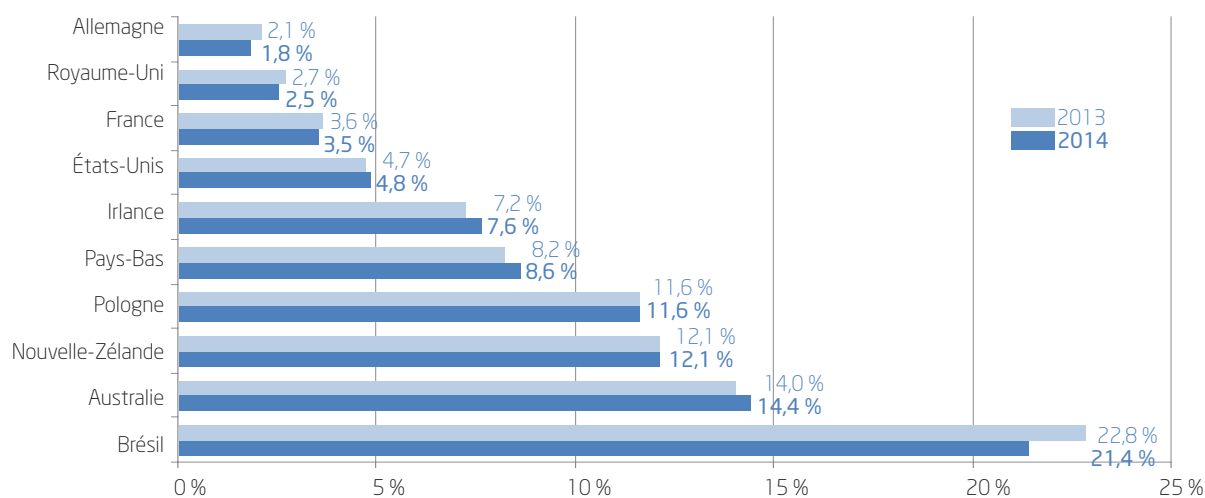
> L'économie et la part de l'agroalimentaire au sein du PIB

La part de l'agroalimentaire dans le PIB caractérise l'importance du secteur agricole dans l'activité économique du pays. Pour des pays en développement, cette part est en général importante. La part encore forte de l'agroalimentaire dans le PIB brésilien témoigne de la transition en cours de l'économie du pays, encore proche de celle d'un pays en développement. Le Brésil obtient donc la note la plus élevée et se maintient en tête de classement, comme pour l'année 2013.

À l'inverse, dans le cas des pays industrialisés, cette part a tendance à décroître au profit d'autres activités industrielles. Les pays européens et les États-Unis obtiennent donc les notes les plus basses avec des parts comprises entre 7,6 % (Irlande) et 1,8 % (Allemagne). Les Pays-Bas sont dans une position intermédiaire.

Certains pays à économie développée peuvent avoir une part de l'agriculture dans le PIB très importante. Dans ce cas, cela signifie que le pays est une véritable puissance sur le plan agricole et que la filière apparaîtra comme prioritaire lorsqu'il s'agira de faire des choix politiques et économiques. Cette situation est de nature à renforcer les synergies entre les filières et à favoriser le développement de certaines d'entre elles, comme par exemple l'alimentation animale. C'est le cas de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de la Pologne.

Part de l'agroalimentaire dans le PIB - 2013 et 2014



Source : Business France, d'après diverses sources locales

> Une dévaluation de la devise européenne au profit des exportations extra-communautaires

Dans notre approche, nous avons retenu le dollar américain (USD) comme référence et étudié l'évolution des différentes devises (euro, livre sterling, réal brésilien, zloty, etc.) par rapport au billet vert, sur les périodes 2011/2013 et 2012/2014. L'indicateur retenu a été l'évolution du taux de change (USD/monnaie du pays considéré) sur la période 2012/2014.

D'un point de vue de la compétitivité à l'export, une monnaie « faible » apparaît plutôt favorable pour le développement des exportations d'un pays tandis qu'à l'inverse ses importations deviennent plus coûteuses. Sur le plan de l'évaluation de la compétitivité, cette approche du taux de change n'est bien sûr qu'un facteur parmi d'autres car d'autres éléments interviennent pour impacter la force réelle de sa monnaie. Par ailleurs, pour les pays de l'Union européenne de la zone euro, dont une grande partie des échanges commerciaux s'effectue au sein de cette zone (donc avec la même monnaie), ce facteur intervient de façon moins marquée que pour les pays tiers.

Si l'on prend donc la situation du dollar comme référence sur les trois ans (2012-2014), il n'y a pas un seul pays de l'échantillon qui n'ait pas vu sa devise se déprécier par rapport au dollar américain.

Cette baisse est la plus faible pour le Royaume-Uni (- 3,5 %) ; c'est donc pour la livre sterling que la dévaluation a été la plus limitée.

La Nouvelle-Zélande, qui avait vu sa devise s'apprécier par rapport au billet vert sur la période 2011/2013 (+ 3,5 %), voit, à l'inverse, sa monnaie se déprécier de - 4,7 % par rapport au dollar sur la période 2012/2014. Le pays gagne donc en compétitivité par rapport aux autres pays de la veille.

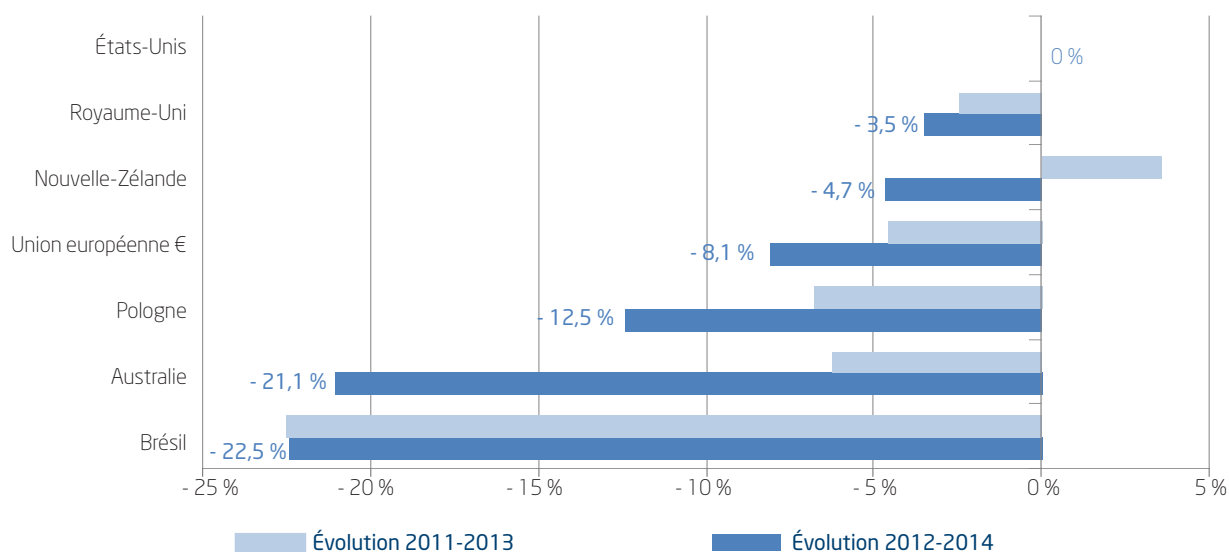
Les pays de la zone euro ont également profité d'une poursuite de la dévaluation de la devise européenne (de près de 8,1 %) qui s'est accusée par rapport au billet vert sur la période 2012/2014. Ils maintiennent leur position intermédiaire.

La Pologne, quant à elle, a bénéficié d'une plus forte dépréciation du zloty que l'euro, situation qui a largement favorisé les exportations polonaises vers certains marchés extra-communautaires.

Enfin, l'Australie et le Brésil sont dans une situation particulièrement « favorable » puisque leurs monnaies se sont largement dépréciées sur trois ans par rapport au billet vert. Le Brésil se maintient en tête du classement avec la note la plus élevée et l'Australie se hisse en 2^{ème} position.

Il convient cependant d'ajouter que ces deux pays n'apparaissent pas, dans l'analyse 2012-2014, comme des intervenants majeurs dans les flux mondiaux de produits laitiers.

Évolution de la monnaie locale par rapport au dollar américain – 2011-2013 et 2012-2014



Source : Business France d'après Oanda

Axe n°1 : Macroéconomie

Forces

- Fort poids de l'agriculture dans l'économie
- Dévaluation du real par rapport au dollar

- Infrastructures portuaires performantes
- Forte dépréciation de la monnaie par rapport au dollar américain

- Coût du travail le plus compétitif
- Dévaluation du zloty par rapport au dollar (plus forte que l'euro)

- Infrastructures portuaires performantes
- Procédures administratives efficaces



Faiblesses

- Infrastructures (routes, ports) peu performantes, procédures administratives complexes et peu efficaces

- Coût du travail élevé

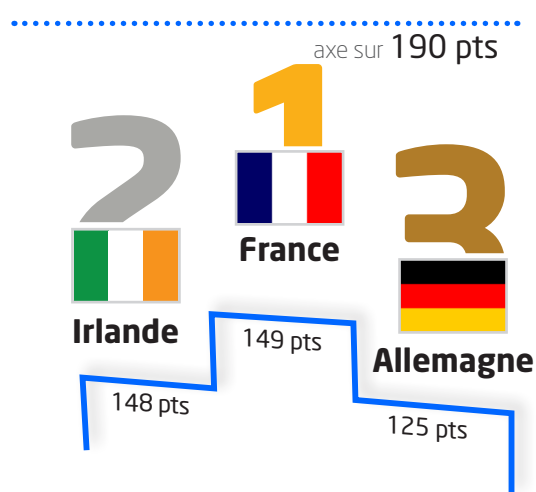
- Faible part de l'agriculture dans le PIB

- Coût du travail élevé

Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2016

>>> Le podium et la position de la France dans le classement sont identiques à ceux de 2013.

2^e axe de compétitivité Maîtrise des facteurs naturels et durabilité des ressources



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2016

Cet axe a pour but de mettre en évidence les facteurs naturels influant sur la production laitière tels que la pluviométrie, le nombre d'épisodes climatiques handicapants, la SAU, le prix du foncier, les maladies et leur gestion, la stabilité des bassins de production.

> L'Europe protégée des incidents climatiques contrairement à ses concurrents

Pour la pertinence et la logique de l'analyse des données disponibles, ce critère porte sur les 10 dernières années, soit 2005-2014.

L'Europe, dans son ensemble, se distingue par une moindre incidence des épisodes climatiques handicapants sur la période considérée, au contraire de ses concurrents d'Amérique du nord, d'Amérique du sud et d'Océanie.

La Nouvelle-Zélande a été touchée par deux incidents climatiques sur la période. Durant la campagne 2007-2008, une forte sécheresse a entraîné une baisse de la production de 2,6 % par rapport à la saison précédente. Début 2013, le pays a de nouveau connu une forte sécheresse sur l'île du Nord et la côte Ouest de l'île du Sud, entraînant une baisse de 1,6 % de la production laitière.

2006, 2009, 2013 et 2014 ont été 4 années de sécheresse sévère pour l'Australie. 2013 et 2014 ont été particulièrement éprouvantes pour les producteurs laitiers : restrictions d'eau, manque de fourrage et chute de près d'un tiers de la production. Le chiffre d'affaires du secteur a ainsi été impacté de manière significative.

Le changement climatique amplifie l'intensité et la fréquence des journées chaudes ainsi que des vagues de chaleur en Australie, ce qui favorise la gravité des sécheresses, précise le Climate Council d'Australie, une organisation dédiée à l'information sur le réchauffement climatique. En mai 2014, l'organisme avait publié un rapport alertant sur la fréquence des canicules.

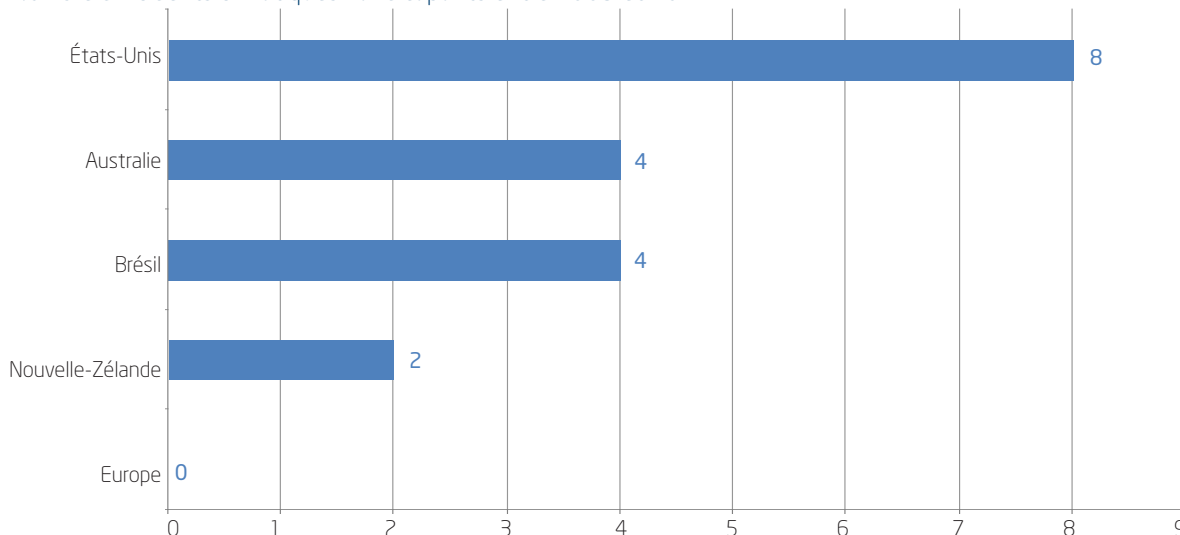
Sur les 15 dernières années, le pays a en effet connu 8 étés battant des records de chaleur. Confrontée à un réchauffement de + 1°C depuis le début du siècle dernier (soit plus que la moyenne mondiale de + 0,8°C), la production laitière diminue de 10 % à 15 %, et jusqu'à 40 %, lors des vagues de chaleur extrême.

L'Océanie se distingue néanmoins par sa capacité à positiver les défis que le changement climatique génère, défis porteurs d'efforts de flexibilité, d'ajustements technologiques et d'innovations.

Le Brésil a connu 4 épisodes de sécheresse diminuant sensiblement la production de lait : en 2005 pour l'Amazonie, en 2007 pour le nord du Minas Gerais et en 2012 pour le nord-est du pays. Enfin en 2014, alors que le nord-est du pays souffrait de la pire sécheresse de ces cinquante dernières années, les régions du Sud-Est ont dû affronter d'importantes précipitations en début d'année. Le pays perd donc en compétitivité par rapport aux autres pays de la veille, moins sévèrement touchés.

Au cours des dix dernières années, les États-Unis ont été le théâtre de sévères sécheresses qui n'ont pas épargné ses principaux bassins laitiers, notamment la Californie et le Midwest. On dénombre 8 épisodes de sécheresse entre 2005 et 2014, avec les plus sévères en cette fin de décennie. Ainsi, en 2012, les États-Unis ont enregistré la sécheresse la plus rude et la plus étendue (80 % des États-Unis) que le pays ait connue depuis 1954, avec des conséquences importantes sur le prix des céréales et de l'alimentation animale. 2013 et 2014 ne font pas exception avec une sécheresse particulièrement virulente dans le sud-ouest du pays.

Nombre d'incidents climatiques handicapants entre 2005 et 2014



Source : Business France d'après sources locales

> Les Pays-Bas se démarquent avec le prix du foncier le plus élevé d'Europe

Les paramètres influant sur l'évolution du prix des terres agricoles sont nombreux : revenus des agriculteurs (y compris aides directes de la PAC ou subventions aux cultures énergétiques comme en Allemagne), valeur ajoutée produite, valeur des taux d'intérêt réels, taux d'ouverture du marché foncier, pression foncière urbaine, fiscalité, modalités de transmission du patrimoine ou encore divers instruments gouvernementaux comme le programme de préservation de la nature aux Pays-Bas.

Peu de changements à signaler entre les classements 2013 et 2014. Avec une moyenne de 53 000 €/ha, le prix du foncier néerlandais reste de loin le plus élevé, malgré un léger fléchissement de 3,6 %.

À l'inverse, avec un prix du foncier 10 fois inférieur, la France est un pays encore abordable pour les investisseurs agricoles en Europe. Très compétitive, elle se positionne au 2^{ème} rang derrière le Brésil.

Les éleveurs laitiers irlandais voient leurs charges fortement impactées par un coût du foncier particulièrement élevé (2^{ème} foncier le plus cher des 10 pays de la veille et en légère hausse de + 2 % entre 2013 et 2014) ; il convient d'ajouter qu'il n'existe pas en Irlande de statut du fermage réglementant la location des terres.

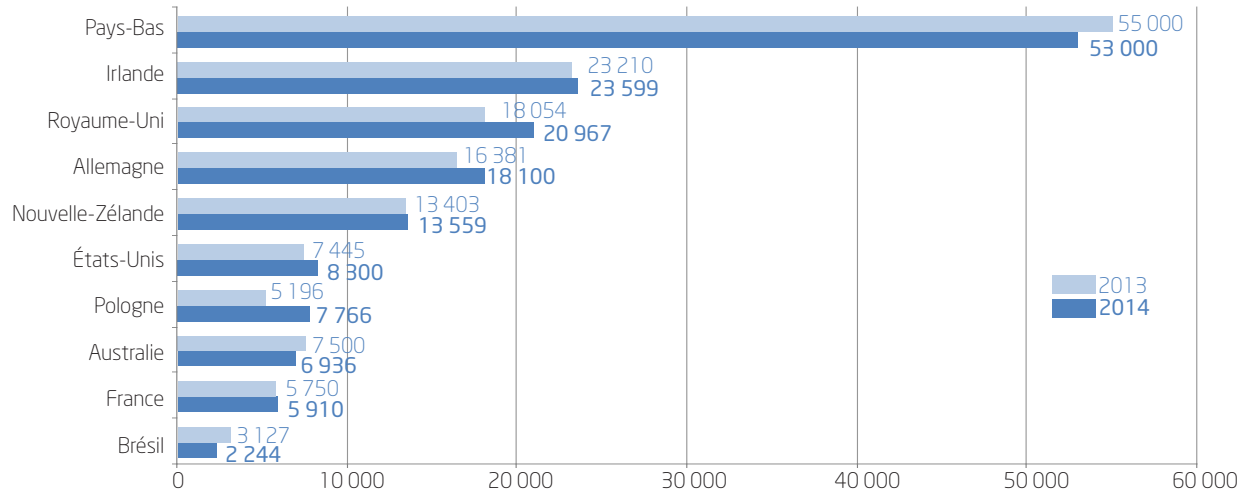
Le Royaume-Uni se distingue quant à lui par une forte concentration des terres agricoles, et par là même des aides communautaires, chez quelques grands propriétaires terriens, ce qui contribue à un prix du foncier très élevé (près de 21 000 €/ha, avec une hausse de 16 % entre 2013 et 2014). L'écart entre le prix des meilleures terres et celui des terres plus pauvres continue de se creuser.

Dans l'île du nord de la Nouvelle-Zélande, grand bassin de production laitière, la spéculation foncière est particulièrement importante : le prix des terres agricoles a progressé de près de 10 % chaque année depuis le début des années 2000, jusqu'en 2008, lorsque la bulle du foncier rural a vacillé. Les prix des terres agricoles ont alors baissé de 25 à 30 % entre 2008 et 2013. Entre 2013 et 2014, leur prix est resté stable.

Le coût du foncier est également resté stable en Australie - en monnaie locale - entre 2013 et 2014 (baisse de 7,5 % en euro avec l'effet taux de change).

Bien souvent, les moyennes annoncées cachent de fortes disparités : ainsi, si l'Allemagne affiche un coût moyen du foncier agricole de 18 100 €/ha, celui-ci peut atteindre jusqu'à 41 400 €/ha en Bavière.

Prix du foncier (€/ha) - 2013 et 2014



Source : Business France d'après sources locales, IFCN

Axe n°2 : Durabilité des ressources

Forces

- Incidence faible des épisodes climatiques handicapants
- Relative stabilité des bassins laitiers
- Dispositifs de veille sanitaire performants
- Faible prix du foncier

- Incidence faible des épisodes climatiques handicapants
- Climat favorable à l'élevage laitier
- Faible pression sociétale

- Incidence faible des épisodes climatiques handicapants
- Dispositifs de veille sanitaire performants



Faiblesses

- Pression sociétale relativement élevée

- SAU limitée
- Prix du foncier élevé

- Faible pluviométrie
- Pression environnementale élevée

Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2016

>>> Le podium est Identiques à celui de 2013.

3^e axe de compétitivité

Potentiel de production laitière



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2016

Le potentiel de production laitière est analysé via six indicateurs portant sur les caractéristiques de la production, l'autonomie alimentaire et l'endettement des éleveurs.

> Une collecte laitière mondiale en hausse

La collecte annuelle 2014 est supérieure à celle de 2013 dans l'ensemble des principaux bassins laitiers fournisseurs du marché mondial. Le classement reste de fait inchangé entre 2013 et 2014.

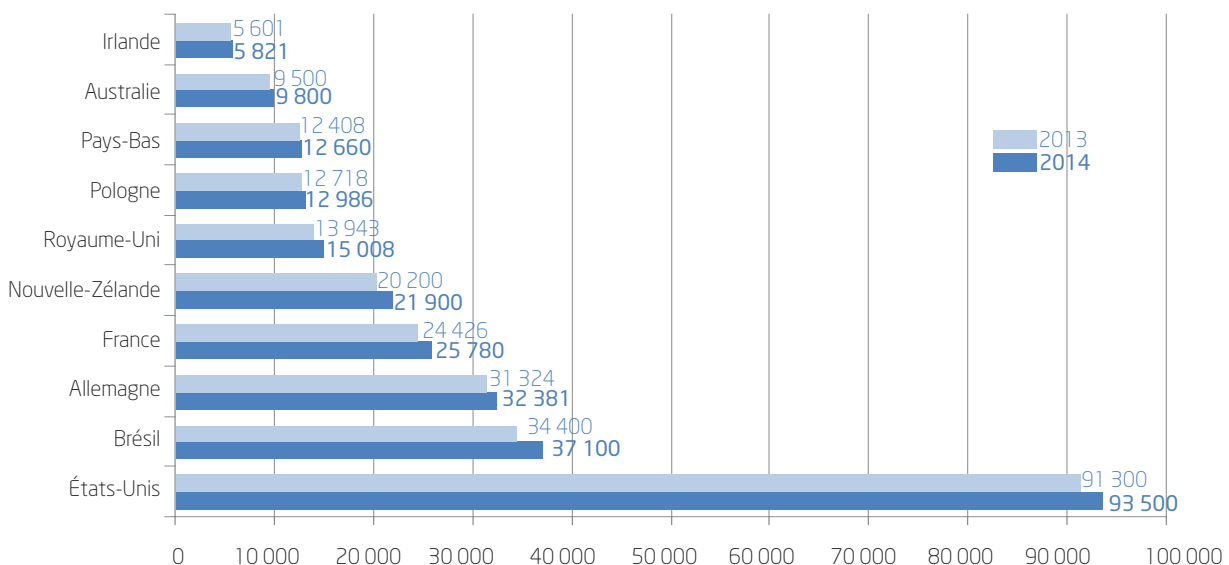
La production aux États-Unis est de loin la plus importante avec 93,5 millions de tonnes en 2014. Viennent ensuite deux pays dont la production est supérieure à 30 millions de tonnes, le Brésil, et l'Allemagne ; puis deux pays avec une production comprise entre 20 et 25 millions de tonnes, la France et la Nouvelle-Zélande.

L'Allemagne et la France fournissent à eux seuls près de 40 % de la production laitière de l'Union européenne, une force indiscutable pour ces deux pays au sein de l'UE.

Le Brésil a confirmé en 2014 son rang de 4^{ème} producteur mondial de lait de vache derrière l'Inde, les États-Unis et la Chine. Il faut toutefois garder à l'esprit que ce chiffre est une estimation : près de 10 milliards de litres, dont environ la moitié est commercialisée sur des circuits courts, échappent aux jumelles des inspections fédérales.

Le dernier groupe comprend 5 pays dont la production oscille entre 5 et 15 millions de tonnes : le Royaume-Uni, la Pologne, les Pays-Bas, l'Australie et en queue de peloton, l'Irlande. Certains de ces producteurs plus « modestes » n'en montrent pas moins une forte dynamique laitière.

Production annuelle de lait (1 000 tonnes) – 2013 et 2014



Source : Économie laitière en chiffres

> Un faible taux d'endettement pour la Pologne et l'Irlande

L'endettement des éleveurs à moyen terme, par tête, est un indicateur de la santé de la filière et de son potentiel de production.

Les élevages laitiers néerlandais sont de loin les plus endettés. Néanmoins, les conditions d'accès au crédit pour les exploitations comprenant du foncier (par opposition aux exploitations hors-sol) sont assez aisées.

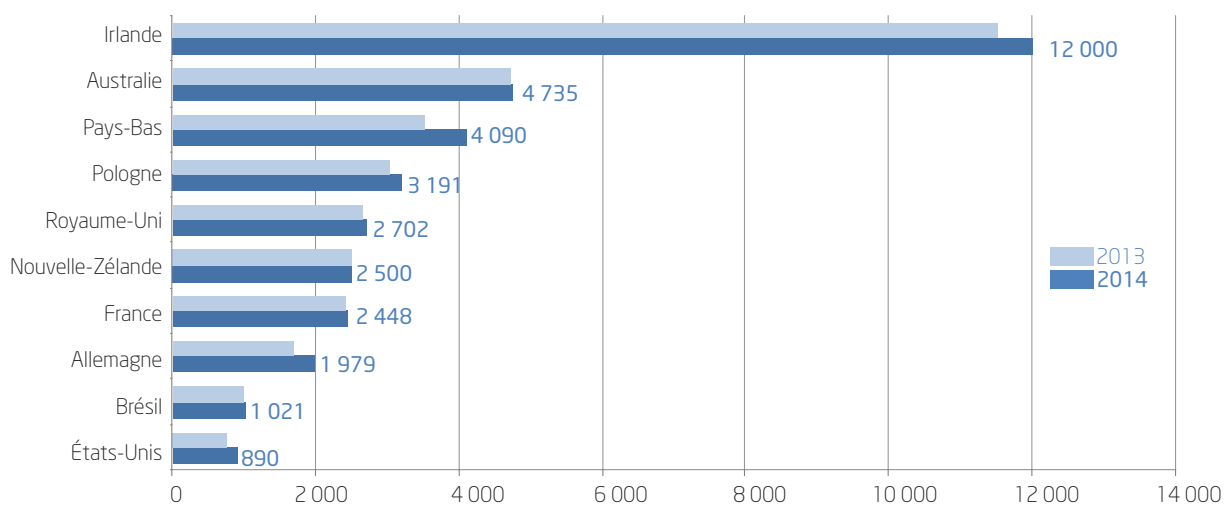
À l'inverse, le système néo-zélandais, en partie basé sur la spéculation du foncier, présente une fragilité inquiétante : bon nombre d'éleveurs sont confrontés à une forte chute du prix du foncier agricole ces dernières années. Ce qu'ils doivent à leur banque est supérieur à la valeur de leur ferme.

Aux États-Unis, l'endettement des éleveurs s'est sensiblement accru en 2014. La dette des fermes laitières américaines augmente progressivement, parallèlement à la hausse des revenus.

La France se situe dans la moyenne du classement.

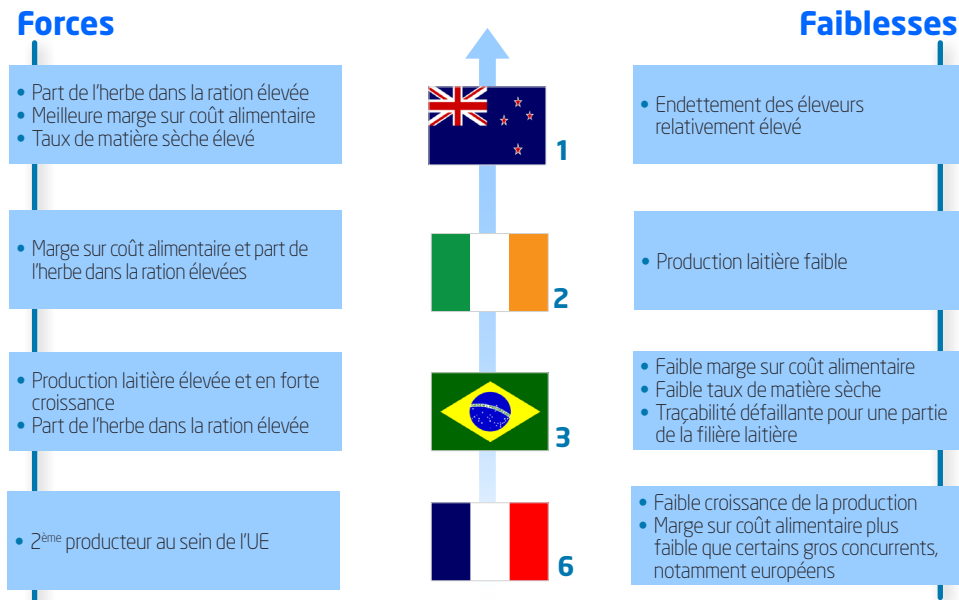
La Pologne et l'Irlande présentent les taux d'endettement les plus faibles (par vache, par ha ou par exploitation) et obtiennent ainsi les meilleures notes dans le classement. Cette situation confère aux éleveurs polonais et irlandais un degré de liberté en matière d'investissements élevé face à leurs concurrents, dans une optique d'accroissement de production (hors quotas laitiers).

Endettement des éleveurs (€/vache) – 2013 et 2014



Source : Business France, d'après sources locales

Axe n°3 : Potentiel de production laitière



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2016

>>> Si le podium est identique à celui de 2013, la France a de son côté gagné trois places dans le classement.

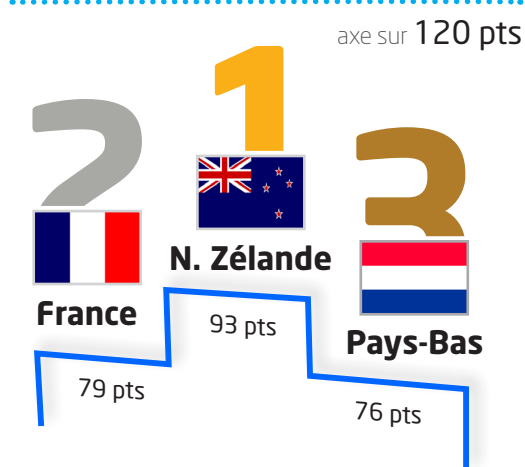
4) 4^e axe de compétitivité Organisation des filières

L'axe 4 évalue l'efficacité de l'organisation de la filière en s'appuyant sur le poids du lait dans la filière agricole, l'excellence de la recherche laitière, la concentration du tissu industriel et la performance des entreprises dans le classement mondial.

> La filière laitière, fer de lance des exportations agroalimentaires néo-zélandaises

Le Brésil arrive au dernier rang avec une part des produits laitiers dans les exportations agroalimentaires inférieure à 0,5 %, en légère hausse par rapport à 2013. 5^{ème} producteur mondial de lait avec un immense potentiel agricole, le pays est redevenu exportateur en 2014, mais reste un importateur net depuis 2011.

La hausse de la production laitière mondiale ayant impacté de manière homogène l'ensemble des pays étudiés, le poids des filières laitières dans les exportations agroalimentaires des 10 pays de la veille n'a pas connu de changement notable. À noter cependant que la France enregistre un point de progression par rapport à 2013, comme les Pays-Bas, ce qui néanmoins impacte peu la compétitivité relative de ces deux pays, par rapport aux autres pays analysés dans cette veille.

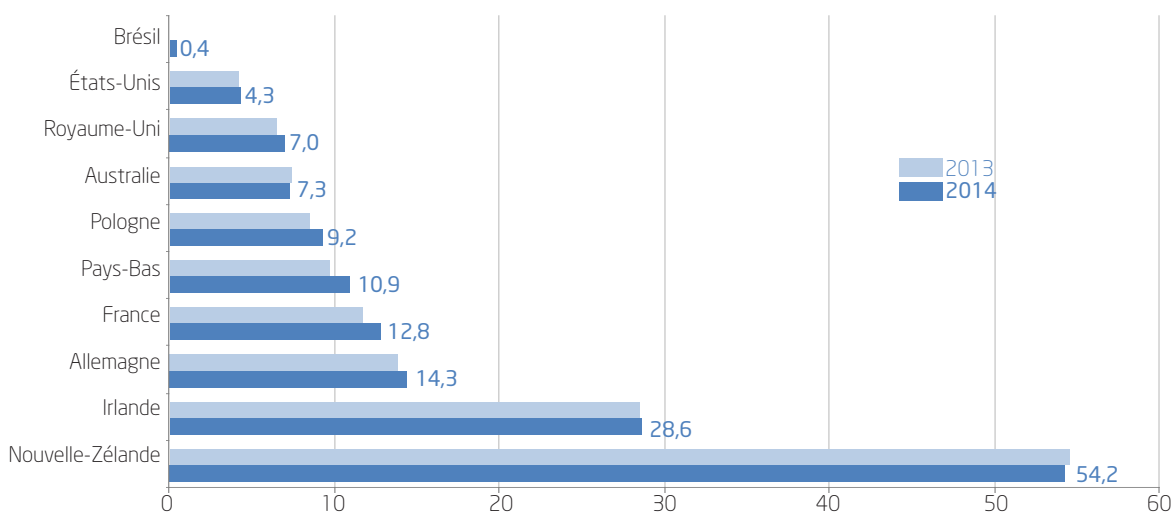


Source : Veille concurrentielle France-AgriMer 2016

La Nouvelle-Zélande confirme sa première place dans le classement avec un poids stable de la filière laitière (54,2 % des exportations agroalimentaires en 2014). Elle est suivie par l'Irlande (28,6 %), dont l'industrie laitière est orientée vers l'international et reconnue mondialement. Les autres pays européens oscillent entre 14,3 % et 7 %.

Les États-Unis conservent une part faible des produits laitiers dans l'ensemble de leurs exportations agroalimentaires (4,3 %).

Part des produits laitiers dans les exportations agroalimentaires (%) – 2013 et 2014



Source : Business France d'après GTA

> Un tissu industriel concentré autour de géants laitiers

En 2014, la collecte a progressé dans tous les pays de la veille avec un record pour la Nouvelle-Zélande (+ 8,4 %), le Royaume-Uni (+ 8 %) et la Pologne (+ 7 %). En France, elle a progressé de 5,3 % et au Brésil de 5 %.

La concentration du tissu industriel est restée équivalente entre 2013 et 2014.

Les Pays-Bas et la Nouvelle-Zélande qui possèdent chacun un leader dominant – respectivement FrieslandCampina représentant 85 % de la collecte, et Fonterra 88 % – arrivent toujours en tête avec 94 % et 95 % du lait collecté par les trois premiers transformateurs.

En Irlande, qui s'est lancée dans un plan de hausse de sa collecte de 50 % entre 2008 et 2020, les transformateurs se sont tous engagés à absorber les hausses de production ; la part des leaders dans la collecte nationale passe de 65 % à 70 % en 2014.

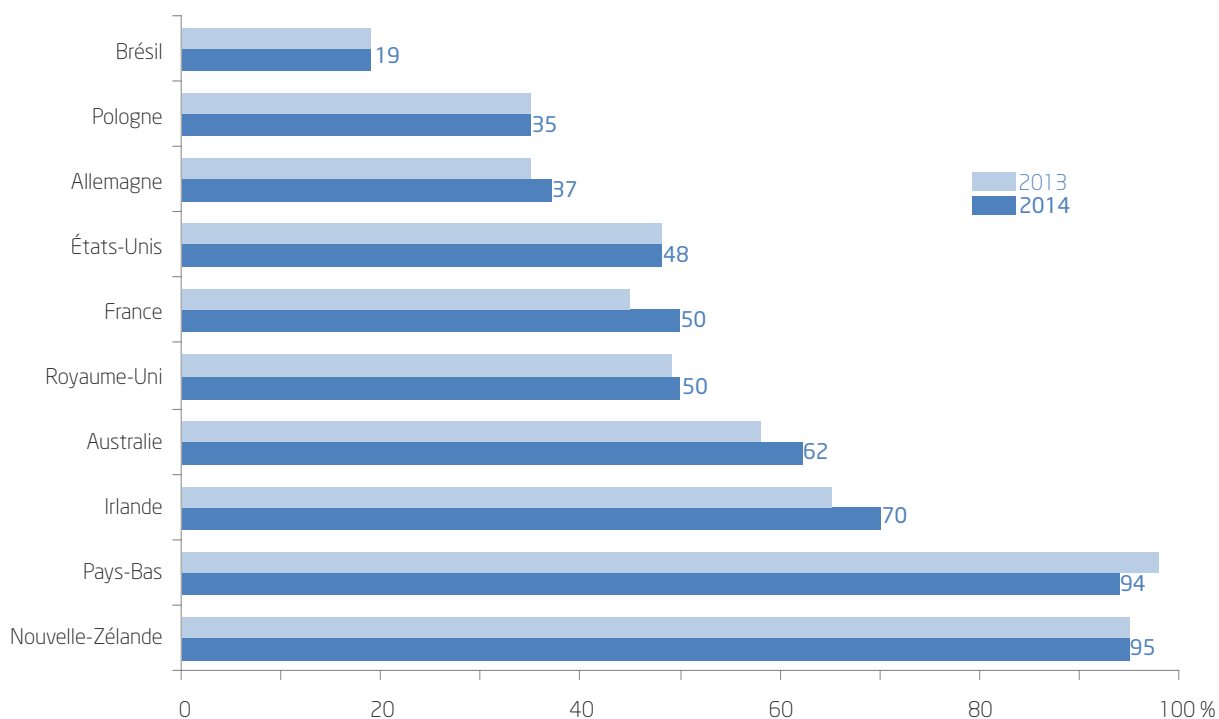
La part des 3 leaders dans la collecte australienne augmente dans des proportions similaires : + 4 points (58 à 62 %) entre 2013 et 2014.

Au Royaume-Uni, Arla Foods UK, Dairy Crest et Müller Dairy UK ont collecté la moitié du lait britannique. La France se situe dans la moyenne avec également 50 % du lait collecté par les trois premiers opérateurs : Lactalis, Savencia, Sodiaal. Les États-Unis se situent juste en-dessous avec 48 % du lait collectés par Dean foods, DFA et Land O'Lakes.

En Allemagne, la concentration est relativement faible : DMK, Müller et Arla Foods Deutschland collectent 37 % du volume total.

En queue de peloton, le Brésil : les trois premiers transformateurs laitiers – DPA, BRF et Itambé – ont capté 19 % des 25,5 millions de tonnes de lait collectées « sous inspection » (circuit formel) en 2014.

Volume de lait collecté sur le territoire national par les trois premiers transformateurs, ramené à la collecte totale (%) – 2013 et 2014



Source : Busines France, d'après le CNIEL et la presse locale

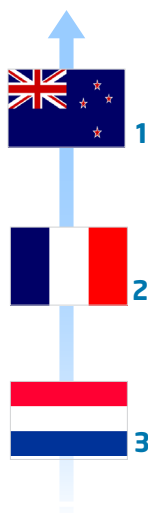
Axe n°4 : Organisation des filières

Forces

- Filière laitière moteur des exports AA
- Forte concentration de la filière

- 5 leaders laitiers dans le top 25
- Excellence de la recherche laitière

- Forte concentration de la filière
- Excellence de la recherche laitière



Faiblesses

- Un seul leader laitier dans le top 25 mondial

- Concentration de la filière plus faible que certains concurrents

- Un seul leader laitier dans le top 25 mondial

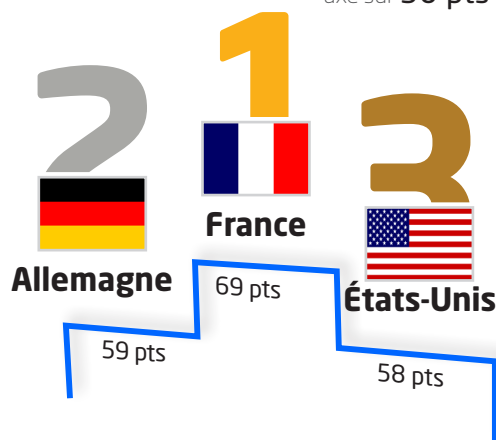
Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2016

>>> Il s'agit d'un podium identique à celui de 2013.

5) 5^e axe de compétitivité

Maîtrise technique

axe sur 90 pts



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2016

La maîtrise technique de la fabrication des produits laitiers est évaluée sous l'angle de la régularité de la production, l'importance du marché domestique et la polyvalence de l'offre.

> Une régularité de production difficile en Nouvelle-Zélande

La disponibilité de l'offre tout au long de l'année est un atout commercial majeur.

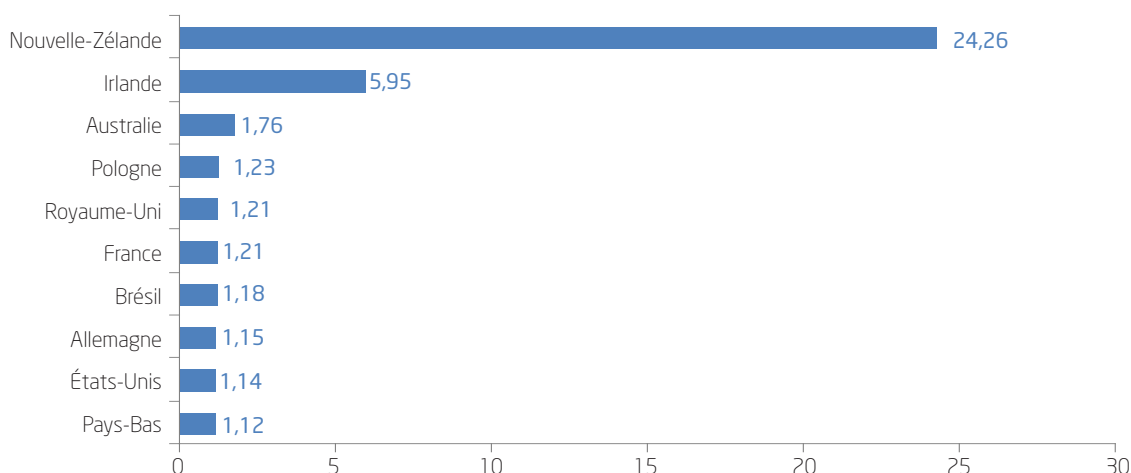
Le ratio « production du mois le plus fort sur la production du mois le plus faible » permet de mesurer la régularité de la production. Cette saisonnalité est également souvent exprimée en pourcentage de l'écart entre les pics et les creux de production.

Deux pays sont pénalisés par une offre très irrégulière et obtiennent ainsi les notes les plus faibles : il s'agit de la Nouvelle-Zélande, et dans une moindre mesure de l'Irlande. Les ateliers de transformation laitière sont ainsi fermés deux mois dans l'année en Nouvelle-Zélande, alors qu'en Irlande, l'activité industrielle est fortement ralentie en hiver.

Il y a 30 ans, en France, l'écart de production était encore de 50 %. Aujourd'hui, l'ensilage de maïs a permis de lisser la production tout au long de l'année et l'écart n'est plus que de 20 % en moyenne. La différence avec nos voisins allemands et néerlandais subsiste toutefois. Leur écart entre pics et creux de production avoisine plutôt 10-15 %, ce qui leur permet de pouvoir fournir les marchés internationaux avec plus de régularité que l'Hexagone.

En 2014, ce sont les Pays-Bas qui présentent la production laitière la plus régulière au cours de l'année, se maintenant en tête de classement.

Ratio « Production du mois le plus fort / production du mois le plus faible » - 2014



Source : Business France, d'après Eurostat, USDA, IBGE, Dairy Australia et Dairy NZ

> Une polyvalence de l'offre reconnue en Europe, particulièrement en France, en Allemagne et aux Pays-Bas

La polyvalence de la production laitière est la plus élevée en France, avec une profonde diversité sur l'aspect « ingrédients » et « produits de grande consommation ». La polyvalence de l'offre renforce les atouts français de tradition laitière, rigueur sanitaire, expérience à l'international. Ce caractère confère aux producteurs français une remarquable capacité d'adaptation aux nouveaux débouchés et éventuels obstacles à l'export.

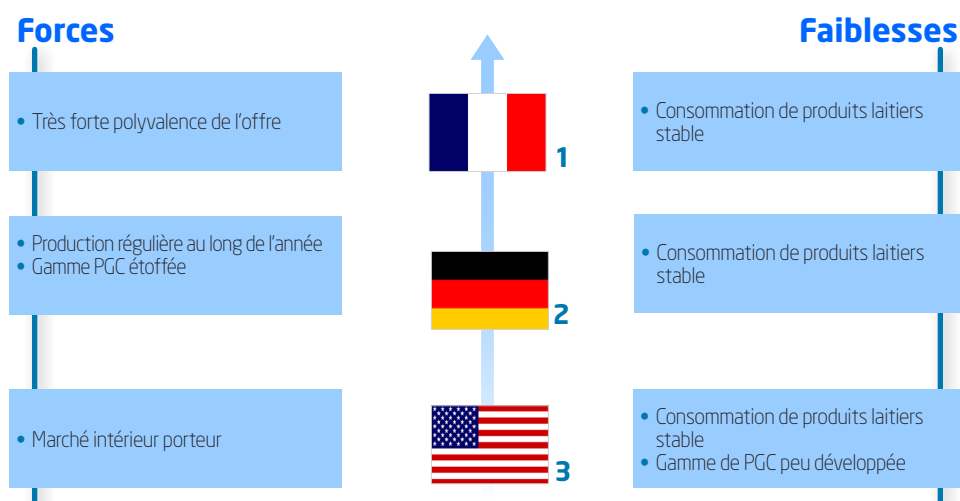
L'Allemagne et les Pays-Bas se placent en deuxième position. L'Allemagne se distingue par sa gamme de produits laitiers de grande consommation particulièrement étoffée, et les Pays-Bas par l'excellence de son savoir-faire en matière d'ingrédients, notamment avec la gamme DMV.

Les États-Unis et l'Irlande se classent dans une classe intermédiaire, avec une gamme de PGC peu développée, composée d'une offre de fromages naturels axée sur deux produits (cheddar et mozzarella). Côté produits industriels, les deux pays comportent quelques spécialistes des ingrédients sophistiqués (Davisco, Glanbia ...). À noter également les investissements conséquents en Irlande en matière de laits infantiles.

Quatre pays occupent la quatrième place : le Royaume-Uni (offre de PGC tournée vers le lait de consommation), la Nouvelle-Zélande (les poudres grasses expédiées vers la Chine absorbent 44 % de la production laitière), l'Australie et la Pologne (volet ingrédients peu développé : exemple du lactosérum liquide expédié en Allemagne).

Enfin, le Brésil occupe la dernière position, avec une offre ingrédients et produits moins sophistiquée que celle des autres pays de la veille.

Axe n°5 : Maîtrise technique

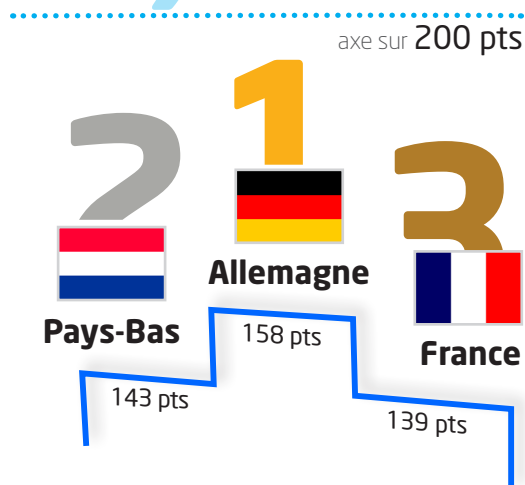


Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2016

>>> Dans son ensemble, l'axe 5 reste relativement stable en comparaison à 2013. L'unique changement concerne la Pologne qui cède sa 5ème place au Brésil : ce pays gagne en compétitivité grâce notamment à une consommation de produits laitiers en hausse. Les critères relatifs à la maîtrise technique évoluent naturellement dans une moindre mesure pour les pays développés. Les pays émergents ont un large potentiel d'amélioration et sont à suivre de près.

6^e axe de compétitivité

Portefeuille des marchés à l'export



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2016

Cet axe note la performance des pays à l'export : valeur des exportations, balance commerciale, dynamisme à l'export, présence sur les 11 marchés porteurs définis, nombre et concentration des marchés clients.

> Les Pays-Bas, leader pour la diversité de son portefeuille de marché

Cet indicateur est destiné à mettre en évidence la palette plus ou moins étendue de marchés vers lesquels chaque pays exporte. Un minimum de 10 millions USD pour ces exportations a été retenu.

Le fait qu'un pays exporte vers un grand nombre de marchés témoigne d'un fort dynamisme à l'export et d'une offre diversifiée susceptible de convenir à des demandes différentes. À l'inverse, un pays qui n'a qu'un nombre limité de marchés est dépendant d'un nombre restreint de « gros clients », ce qui peut être lié à une offre peu diversifiée. La diversité des marchés permet d'arbitrer les opportunités, de répartir les risques, voire de contourner plus facilement les embargos.

Pour ce critère du nombre de marchés, les Pays-Bas arrivent en tête avec 77 clients, contre 73 en 2013. C'est manifestement le pays leader pour la diversité de son portefeuille.

Puis viennent avec 69 clients chacune, la France, l'Allemagne et la Nouvelle-Zélande.

Les États-Unis viennent en 5^{ème} position (50 clients). Les autres pays ont un nombre de clients sensiblement inférieur : respectivement 44 et 41 pour la Pologne et l'Irlande et seulement 26 et 24 pour le Royaume-Uni et l'Australie. Ces deux derniers pays échangent leur place dans le classement.

Enfin, le Brésil, dont les exportations sont assez limitées même si elles sont en hausse (382 millions USD en 2014) n'a que six clients au-dessus de 10 millions USD : le Venezuela, l'Algérie, l'Arabie Saoudite, l'Angola, l'Égypte et Cuba. Il n'en avait que 3 en 2013.

À noter également la forte hausse des importations russes de produits laitiers brésiliens, notamment une hausse de 92 % au deuxième semestre 2014, conséquence de l'embargo russe sur les produits laitiers européens.

Une forte hausse des exportations brésiliennes tirée par le Venezuela

	Exportations brésiliennes de produits laitiers (1000 USD)					
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Total	198 392	188 517	159 144	152 453	164 067	382 841
Venezuela	45 174	34 281	17 859	22 081	29 966	190 863
Algérie	8 442	8 663	8 522	814	578	39 159
Égypte	208	6 924	2 335	2 223	286	13 279
Arabie Saoudite	1 163	1 853	1 915	7 828	11 767	12 394
Angola	19 275	15 140	14 983	16 710	13 171	12 207
Cuba	1 383	2 940	2 643	317	212	10 216

Source : Business France, d'après GTA

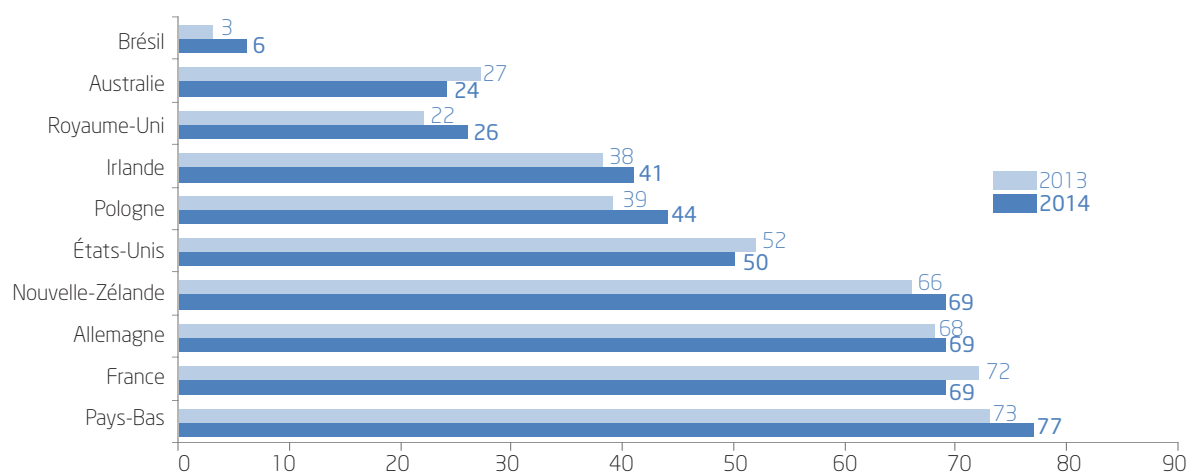
En 2014, les ventes au Venezuela (débouché fragile compte tenu de la situation économique) représentent la moitié des exportations brésiliennes. Elles ont été multipliées par plus de 6 entre 2013 et 2014. Le Venezuela est en effet plus que jamais dépendant des importations de par l'accentuation de la crise économique et alimentaire du pays et les liens politiques entre les gouvernements brésiliens et vénézuéliens sont particulièrement importants.

Les ventes ont nettement augmenté en ce qui concerne l'Algérie, l'Égypte, l'Arabie Saoudite et Cuba qui sont les autres principaux clients du Brésil avec l'Angola.

En 2014, les ventes de poudre de lait représentent 55 % des exportations brésiliennes de produits laitiers. Elles ont été multipliées par plus de 4 entre 2013 et 2014. Les trois quarts de ces exportations de poudre sont destinés au Venezuela. Vient ensuite le lait concentré sucré, principalement exporté au Venezuela, en Arabie Saoudite et en Angola. Il représente 17 % des exportations brésiliennes en valeur en 2014.

Les autres catégories de produits n'occupent qu'une place réduite : de l'ordre de 5 à 7 % pour les laits infantiles, le lait liquide et le beurre et ne progressent pas particulièrement (sauf le beurre) en 2014.

Nombre de marchés vers lesquels le pays exporte au-delà de 10 millions USD – 2013 et 2014



Source : Business France, d'après GTA

Un portefeuille client restreint pour le Brésil, dépendant du Venezuela et de l'Algérie

Le poids des 3 premiers marchés (en ne tenant pas compte d'une éventuelle zone de libre-échange, telle l'UE ou l'ALENA, à laquelle le pays pourrait appartenir) dans les exportations a été mesuré. Cet indicateur reflète le risque qu'encourt un pays exportateur si ses marchés cibles sont concentrés ou, au contraire, diversifiés.

L'Allemagne arrive en tête de ce classement : ses 3 principaux clients hors UE représentent, comme en 2013, environ 5 % des exportations totales du pays.

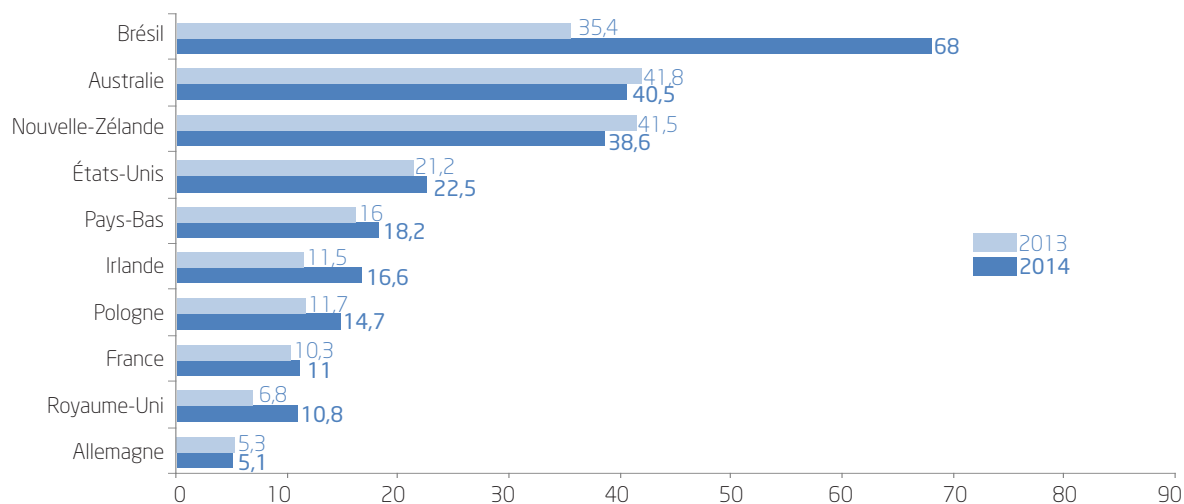
Le Royaume-Uni et la France arrivent en deuxième et troisième position, avec près de 11 %, juste devant la Pologne et l'Irlande : 14,7 et 16,6 %. Pour ces deux pays, la part des 3 premiers marchés a augmenté par rapport à 2013.

Les États-Unis arrivent ensuite avec 22,5 %. Après le Mexique et le Canada, une part importante des exportations est destinée à la Chine, la Corée et le Japon.

La Nouvelle-Zélande et l'Australie sont assez exposées : leurs 3 principaux clients représentent de 39 à 40 % du total des exportations. Il s'agit de la Chine, des États-Unis et des Émirats Arabes Unis pour la Nouvelle-Zélande et du Japon, de la Chine et de Singapour pour l'Australie.

Le Brésil arrive en dernière position en 2014, il est passé d'une part de 35 % en 2013 à 68 % en 2014. Le pays dépend principalement du marché vénézuélien (53 % des exportations) et de l'Algérie (11 %).

Part des trois premiers marchés (%) hors zone de libre-échange – 2013 et 2014



Source : Business France d'après GTA

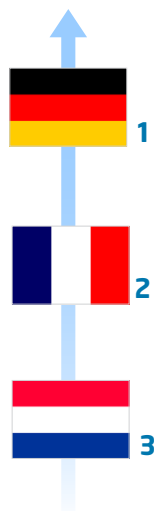
Axe n°6 : Portefeuille des marchés à l'export

Forces

- Premier exportateur laitier mondial
- Présence sur les zones porteuses
- Faible concentration des marchés clients

- Forte culture export laitière

- Meilleure diversité en termes de portefeuille de marchés



Faiblesses

- Croissance atone des exportations

- Croissance atone des exportations

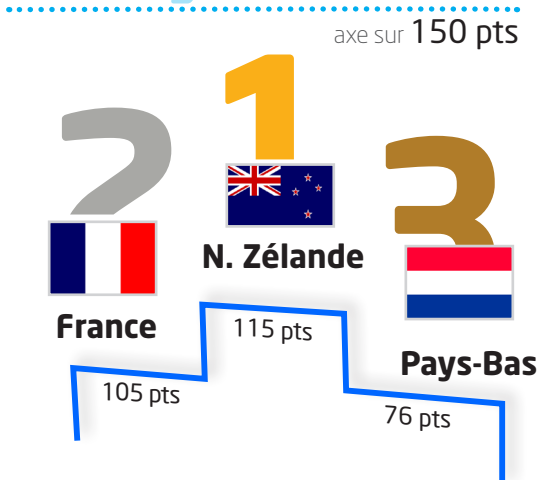
- Croissance atone des exportations

Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2016

>>> Ce podium est identique à celui de 2013.

7^e axe de compétitivité

Capacité des opérateurs à conquérir les marchés



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2016

Ce dernier axe se concentre sur la capacité des opérateurs à conquérir les marchés et s'appuie sur 5 critères que sont : les implantations industrielles des trois leaders sur les zones porteuses ainsi que la diversité des implantations à l'étranger, les investissements dans l'industrie laitière, les accords de libre-échange (ALE) et leur diversité.

> Une présence soutenue de la France à l'international

La France arrive en tête du classement avec une présence industrielle internationale très forte. Les nombreuses implantations industrielles françaises à l'étranger sont en mesure de faciliter la diffusion des produits laitiers tricolores sur les marchés les plus porteurs.

Les Pays-Bas et la Nouvelle-Zélande se positionnent juste derrière, avec des implantations diversifiées.

FrieslandCampina détient des usines en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Russie pour l'Europe, au Nigéria, en Côte d'Ivoire (acquisition de la filiale laitière du groupe Olam en 2014) et en Arabie Saoudite pour l'Afrique et le Moyen-Orient, en Indonésie, Malaisie et en Chine sur l'Asie (partenariat avec Huishan Dairy fin 2014), ce qui étend sa présence à plus d'une trentaine de pays.

Fonterra détient quant à elle des usines en Nouvelle-Zélande, en Australie, au Sri Lanka et en Malaisie. En Amérique latine, elle a une joint-venture avec Soprole au Chili et avec Nestlé (DPA), aux États-Unis elle détient 9 usines via sa joint-venture DairiConcepts. Dans l'Union européenne, Fonterra détient un partenariat avec Friesland (DMV Fonterra), A-Ware, First Milk (Fast Forward) et en Lituanie (Rokiskio Suris). En Arabie Saoudite, Fonterra possède une usine de recombinaison.

Grâce à Glanbia, qui possède des usines aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Chine, l'Irlande arrive en 3^{ème} position du classement.

Les groupes américains et allemands ont des implantations moins diversifiées.

Pour l'Allemagne, DMK possède des usines uniquement en Allemagne, Müller en Allemagne et au Royaume-Uni et Hochwald en Allemagne et aux Pays-Bas.

La Pologne, le Brésil, l'Australie et le Royaume-Uni ne disposent d'aucune usine à l'étranger.

> La filière laitière fait l'objet de nombreux investissements

Cet indicateur s'efforce de qualifier les investissements annoncés par chaque pays sur son marché local. Il se base sur les annonces effectuées par les leaders laitiers dans la presse entre 2012 et 2014. Les montants annoncés donnent une idée du volume d'investissements mais ne peuvent être exhaustifs.

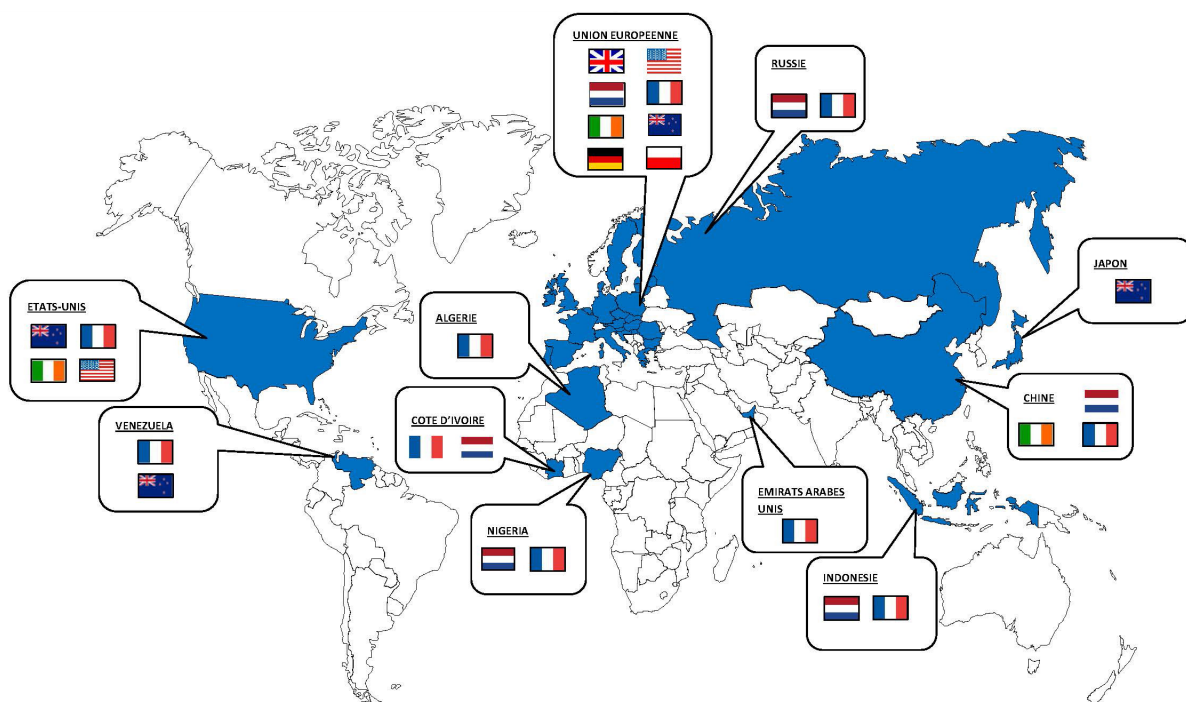
Deux pays arrivent en tête des investissements réalisés dans l'industrie laitière locale ; il s'agit de la Nouvelle-Zélande et des États-Unis qui affichent des montants supérieurs à 1,5 milliard d'euros entre 2012 et 2014. Les leaders mondiaux continuent d'accroître leur présence en Nouvelle-Zélande. Le groupe chinois YILI annonce ainsi un investissement de 245 millions d'euros pour la construction d'une nouvelle usine de séchage et de lait UHT, auquel viennent s'ajouter les nombreux investissements de Fonterra (tour de séchage et lait UHT majoritairement). Aux États-Unis, le groupe YILI a également construit une tour de séchage, en joint-venture avec DFA. Les investissements dans les ingrédients secs et dans le domaine des fromages sont nombreux.

Deux pays suivent avec des investissements compris entre 1 et 1,5 milliard d'euros sur cette même période : l'Allemagne et la France. Les investissements annoncés ou finalisés par des entreprises françaises entre 2012 et 2014 ont été particulièrement importants : dans la presse furent évoqués pas moins de 73 projets, mis en œuvre par 48 entreprises, pour un montant de plus de 1 milliard d'euros (source : CNIEL). L'année 2014 a été particulièrement riche en investissements concernant les produits laitiers secs, notamment via de nombreux projet de modernisation et construction de tours de séchage. Les investissements annoncés en Allemagne en 2014 concernent essentiellement des projets d'extension de capacité (Arla Foods, DMK, Ammerland...).

Viennent ensuite l'Australie, l'Irlande et les Pays-Bas avec des montants investis compris entre 500 millions et 1 milliard d'euros. La finalisation récente de l'accord de libre-échange avec la Chine dynamise les investissements laitiers en Australie : nouvelles tours de séchage, nouvelles lignes de lait UHT, unités de fabrication de laits infantiles...

Enfin, la Pologne, le Royaume-Uni et le Brésil occupent la dernière place de ce classement avec des investissements estimés à moins de 500 millions d'euros sur la période. À noter néanmoins, des investissements importants dans la valorisation du lactosérum en Pologne en 2014 (60 millions d'euros par Polmek et 31 millions d'euros par Mlekpól).

Implantations industrielles des 3 leaders de chaque pays étudié dans les zones porteuses en 2014

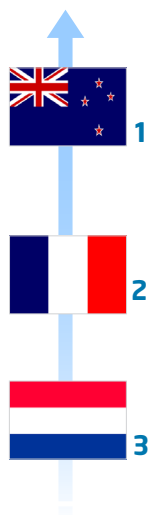


Source : Business France

Axe n°7 : Capacité des opérateurs à conquérir les marchés

Forces

- Accords de libre-échange déterminants
 - Investissements massifs dans l'industrie laitière locale
-
- Implantations industrielles à l'étranger très diversifiées
 - Présence internationale
-
- Amélioration de la diversité des implantations industrielles à l'étranger



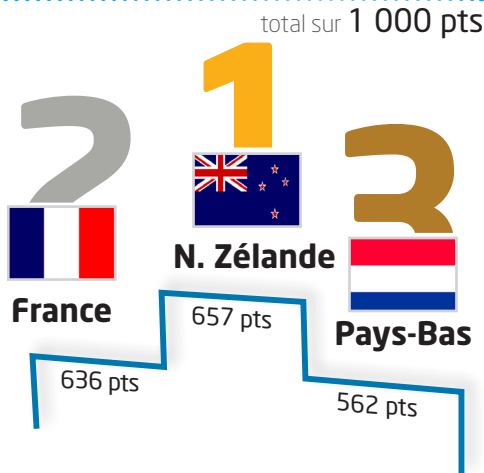
Faiblesses

- Faibles implantations à l'étranger, notamment sur les zones porteuses
-
- Moindre impact des accords de libre-échange
-
- Faibles investissements dans l'industrie locale
 - Moindre impact des accords de libre-échange

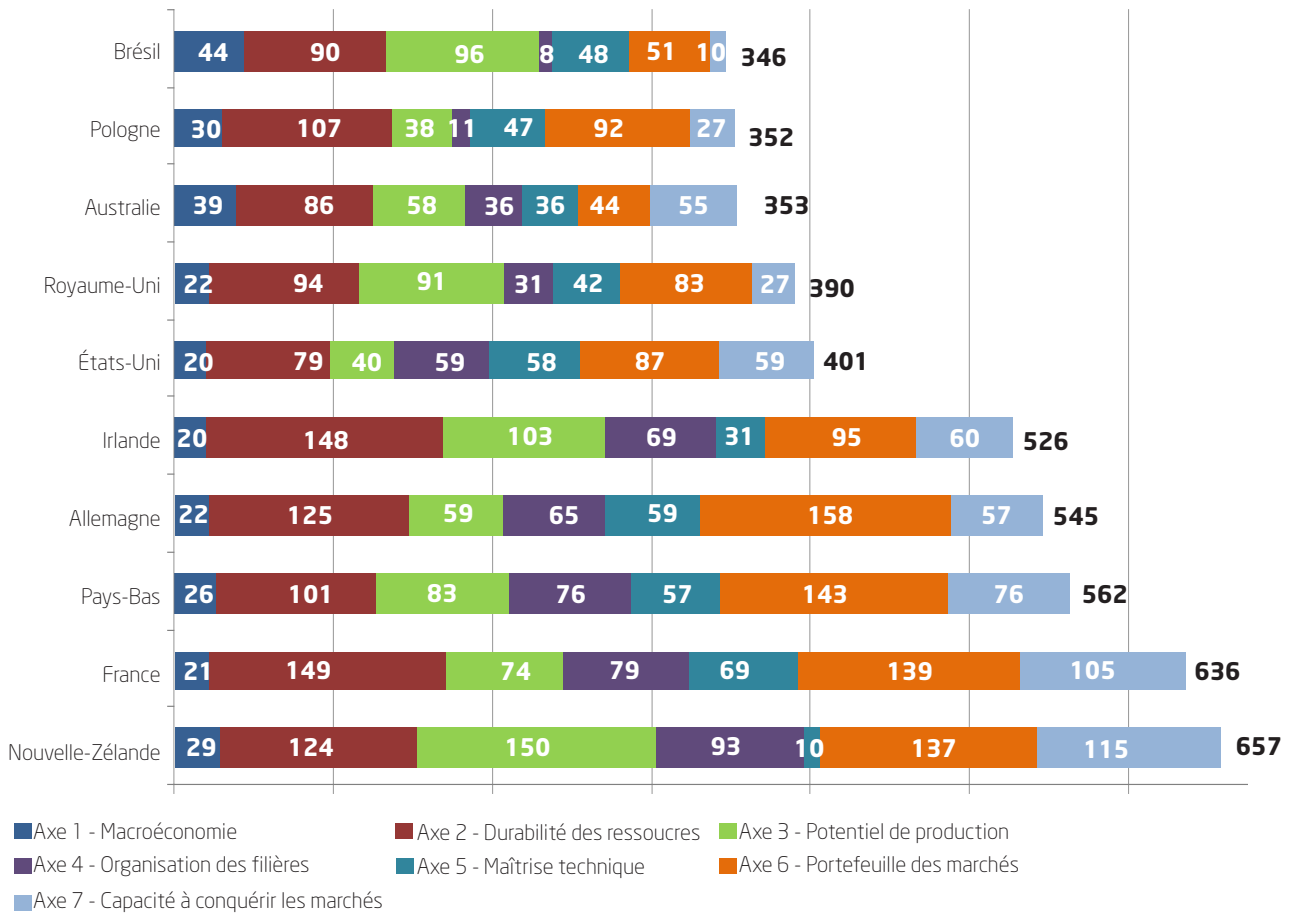
Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2016

>>> La France perd la 1^{ère} place qu'elle détenait en 2013, ex-aequo avec la Nouvelle-Zélande.

Classement final



Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2016



	Nouvelle-Zélande	France	Pays-Bas	Allemagne	Irlande	États-Unis	Royaume-Uni	Australie	Pologne	Brésil
Notation 2014	657	636	562	545	526	401	390	353	352	346
Rappel notation 2013	642	645	590	614	552	428	399	383	395	357
Évolution globale de la compétitivité										

Source : Veille concurrentielle FranceAgriMer 2016

Cette veille 2014 s'inscrit dans un contexte engageant de hausse de la production mondiale laitière de 3 %, de croissance de la consommation plus modeste - environ 2 % -, d'intensification des échanges internationaux - essentiellement lors du premier semestre -, avec des cours parmi les plus hauts jamais enregistrés, et de prix du lait payés au producteur relativement élevés dans les principaux bassins laitiers.

Ce nouveau décor apporte quelques modifications dans le classement des 10 pays ciblés par la veille.

Des changements notoires dans le quatuor de tête

La France, leader du classement en 2013, cède sa place à la Nouvelle-Zélande en 2014. Si les deux pays étaient au coude à coude dans le précédent exercice, avec seulement 3 points d'écart, la France est désormais distancée de 21 points par son rival. Par ailleurs, les Pays-Bas montent sur la 3^{ème} marche du podium, au détriment de l'Allemagne. Les 4 leaders du classement sont toujours les 4 premiers exportateurs laitiers mondiaux, commerce intra-UE compris.

Peu de changements à signaler dans la suite du classement : Irlande, États-Unis et Royaume-Uni conservent les mêmes positions. Seules l'Australie et la Pologne échangent leur place, respectivement au 8^{ème} et 9^{ème} rang en 2014 avant le Brésil, toujours en queue de peloton.

Les points forts de la filière laitière néo-zélandaise : un potentiel de production remarquable et une organisation dynamique autour de la coopérative Fonterra, résolument tournée vers l'international

Comme en 2013, la Nouvelle-Zélande arrive en tête des axes « potentiel de production laitière », « organisation des filières » et « capacité à conquérir les marchés ». Sur ce dernier axe, elle se détache de la France avec qui elle partageait la première marche du podium en 2013, en partie en raison d'investissements conséquents réalisés dans la filière locale ces 3 dernières années. Ces investissements sont le fait du géant Fonterra ou de leaders mondiaux, comme le géant chinois Yili, désireux d'accroître leur présence en Nouvelle-Zélande. Mais c'est sur l'axe « potentiel de production laitière » que la Nouvelle-Zélande devance de loin ses concurrents grâce à un système de production fondé sur le pâturage et un prix du lait particulièrement élevé. Relevons toutefois la mise en garde de Fonterra fin 2014 concernant les perspectives teintées d'incertitudes et de volatilité des prix des produits laitiers sur les marchés internationaux.

Les points faibles de la Nouvelle-Zélande restent la forte concentration de ses débouchés à l'export, particulièrement sur le marché chinois, et une polyvalence de son offre plutôt faible.

Malgré les résultats les plus compétitifs sur la durabilité de la filière laitière et sur la maîtrise technique, la France perd sa place de leader au profit de la Nouvelle-Zélande

La France occupe toujours la première marche du podium de la durabilité de la filière laitière, avec seulement 1 point d'avance sur l'Irlande. Elle se distingue par ses bons résultats en termes de prix du foncier et de maîtrise sanitaire alors que le challenger irlandais obtient de meilleures notes dans les rubriques « climat » et « stabilité des bassins de production ». De même, la France conserve sa position de leader sur la maîtrise technique, notamment grâce à la polyvalence de son offre, qui lui confère une remarquable capacité d'adaptation aux nouveaux débouchés et obstacles éventuels à l'export.

Ces atouts indéniables, couplés au rayonnement de ses leaders laitiers (5 groupes laitiers français figurent dans le top 25 mondial, dont Lactalis, leader mondial) et au positionnement remarquable sur les marchés porteurs du « grand export », ne suffisent pas à pallier la baisse de compétitivité de la France en matière de diversité des marchés et de capacité des opérateurs à conquérir les marchés. Malgré une position toujours très forte sur ces deux derniers axes, pour lesquels elle arrive en 3^{ème} et 2^{ème} position, ses notes s'érodent : en cause, une diminution du rythme de croissance des exportations, une baisse de l'indicateur de diversité des marchés et des investissements dans la filière locale ne pouvant rivaliser avec la dynamique de la Nouvelle-Zélande. Par ailleurs, la France présente des résultats moyens, en 2013 comme en 2014, pour la plupart des critères de l'axe caractérisant le potentiel de production laitière : croissance de la production limitée, marge sur l'alimentation dans la moyenne et part de l'herbe dans la ration alimentaire assez peu élevée. Enfin, malgré son efficacité sur le plan des infrastructures logistiques et de la réglementation, la France reste pénalisée par d'autres facteurs macro-économiques tels que la faible croissance de la population ou le coût élevé du travail.

Les Pays-Bas chassent l'Allemagne du podium

Loin derrière les deux leaders, les Pays-Bas et l'Allemagne occupent respectivement les 3^{ème} et 4^{ème} places. Les deux pays perdent en compétitivité sur le volet « potentiel de production laitière », mais c'est sur les 2 derniers axes que se joue l'inversion des places : l'Allemagne, toujours première sur l'axe « diversité du portefeuille des marchés », obtient de très bons résultats sur pratiquement tous les critères mais est pénalisée par un rythme de croissance de ses exportations inférieur à ses concurrents. Sur l'axe « capacité des opérateurs à conquérir les marchés », les Pays-Bas distancent l'Allemagne pour la « diversification des implantations à l'étranger » : courant 2014, FrieslandCampina acquiert la filiale laitière du groupe Olam en Côte d'Ivoire et met en place un partenariat avec le chinois Huishan Dairy, ce qui étend sa présence à plus d'une trentaine de pays. Les industriels laitiers allemands ne sont en revanche présents qu'en Europe.

L'Irlande juste derrière le quatuor de tête, loin devant le groupe des cinq derniers pays

La filière laitière irlandaise, à vocation exportatrice, constitue une pièce maîtresse de l'économie du pays. Pour la deuxième année consécutive, l'Irlande occupe la seconde place de l'axe « potentiel de production laitière » et seul 1 point la sépare du leader français sur l'axe « durabilité des ressources ». Elle se caractérise par une très bonne maîtrise sanitaire et par son système de production extensif à l'herbe lui conférant une marge sur coût alimentaire élevée et un faible niveau d'endettement des éleveurs. Elle reste néanmoins pénalisée par un prix du foncier élevé

Faible ouverture sur l'international pour les cinq derniers pays de la veille

États-Unis et Royaume-Uni, avec des scores relativement similaires, se positionnent en 6^{ème} et 7^{ème} place du classement, comme en 2013. Les États-Unis sont handicapés par leurs faibles résultats dans la rubrique « potentiel de production laitière », causés par un système de production essentiellement hors sol, et par la « durabilité des ressources », en raison des nombreux incidents climatiques et de la faible stabilité des bassins de production. Le pays investit néanmoins massivement dans la filière laitière locale afin d'assouvir l'importante demande domestique et de devenir en parallèle un véritable exportateur.

Le Royaume-Uni obtient des résultats médiocres en termes de capacité des opérateurs à conquérir les marchés : aucun de ses leaders laitiers n'est implanté à l'étranger, les investissements dans l'industrie laitière locale sont relativement faibles et le niveau des exportations de produits laitiers parmi les plus bas (balance commerciale négative). En revanche, ses ventes sont diversifiées et tournées vers les marchés porteurs.

Un seul point sépare l'Australie de la Pologne sur le classement global. Un point commun : les deux pays obtiennent des notes médiocres en termes de capacité des opérateurs à conquérir les marchés, malgré quelques investissements locaux à signaler pour la Pologne sur le volet de la valorisation du lactosérum. Concernant les autres axes, les filières laitières des deux pays présentent de nettes différences.

L'Australie obtient des scores médiocres en termes de durabilité de la filière, notamment en raison de nombreux incidents climatiques et de stress hydrique. D'immenses progrès restent à faire sur l'axe « portefeuille des marchés », où elle occupe la dernière place en raison d'un faible dynamisme à l'export et d'une clientèle peu diversifiée.

La Pologne obtient des résultats faibles pour tous les indicateurs de l'axe « potentiel de production laitière », sauf pour l'endettement des éleveurs. La Pologne est pénalisée par l'organisation générale de sa filière laitière, en ce qui concerne la recherche et la structuration au niveau du tissu industriel et des exportations.

Le Brésil arrive en dernière position, avec des résultats particulièrement faibles sur les axes « organisation de la filière laitière » et « capacité à conquérir les marchés ». Il occupe néanmoins la première marche du podium de l'axe « macroéconomie » (qui ne reflète pas la santé économique du pays mais se compose d'indicateurs de performance globale dans le domaine de l'agriculture, du travail, du transport, etc.) et la deuxième de l'axe « potentiel de production ». Il se démarque de ses concurrents par une production laitière élevée et en forte croissance en 2014 qui lui permet de se positionner sur l'échiquier mondial, ainsi qu'une part élevée de l'herbe dans la ration.

Toutes ces tendances sont le reflet de la situation en 2014. Elles ne préjugent pas des évolutions profondes qui marqueront 2015 : confirmation de l'embargo russe, suppression des quotas dans l'Union européenne, engorgement du marché mondial des produits laitiers, chute historique des cours mondiaux. Jusqu'à peu, toutes les zones laitières ont misé sur la poursuite du développement du commerce international de produits laitiers. Depuis fin 2014 et jusqu'au début 2016, cet élan positif est momentanément stoppé. À l'été 2016, les principaux exportateurs mondiaux de lait ont vu leur production baisser, en particulier au sein de l'Union européenne, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Les experts prévoient un apaisement d'ici la fin de l'année 2016.



